

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 43

**MINISTERE
DE LA PROMOTION DE LA
FEMME ET DE LA FAMILLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	7
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 573: DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	13
2.2.	PROGRAMME 574: APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	16
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	17
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	17
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	19
2.3.	PROGRAMME 575: PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	27
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	35

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	36
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	38

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le projet de performance du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) est un outil programmatique en matière de promotion de la femme et du genre, ainsi que de protection de la famille et des droits de l'enfant. Il s'intègre dans la stratégie de développement des services sociaux qui vise à « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, dans le cadre du renforcement des ressources humaines et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique** ».

Ainsi, les priorités du MINPROFF concernent :

- la promotion de la femme et de la dimension genre dans tous les secteurs de la vie nationale;
- la promotion et la protection de la famille et des droits de l'enfant.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille.

A ce titre, il est chargé :

- de veiller à l'élimination de toute discrimination à l'égard de la femme ;
- de veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans tous les domaines d'activités ;
- d'étudier et de soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi de la femme dans tous les secteurs d'activités ;
- d'étudier et de proposer les stratégies et mesures visant à renforcer la promotion et la protection de la famille ;
- d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, ainsi qu'avec toutes les organisations nationales et internationales de promotion de la femme.

Il exerce la tutelle sur les structures de formation féminine, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

En cohérence avec les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et celles de la Stratégie de Développement des Services Sociaux (SDSS), le Ministère

de la Promotion de la Femme et de la Famille, dont l'objectif est de promouvoir « **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome; une famille stable et harmonieuse** », a focalisé sa contribution pour l'accélération de la croissance économique, l'augmentation de la production et la création des emplois sur trois (03) programmes, à savoir:

- Promotion de la femme et du genre;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant;
- Appui Institutionnel et Gouvernance

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois (3) programmes du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte ci-après :

- la mise en œuvre du programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- l'adoption au niveau international de cadres stratégiques et normatifs relatifs aux droits de l'homme mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- l'adoption d'un nouveau Code Pénal, qui renforce le cadre juridique national de promotion et de protection des droits de la femme, de l'enfant et de la famille ;
- la mise en œuvre de projets structurants ayant un impact sur les femmes et les familles ;
- la prise en charge des contingences inhérentes à la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord;
- l'adoption du Plan triennal spécial jeune ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ;
- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

L'année 2017 aura également été marquée par:

- le contexte sociopolitique dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- la gestion des problèmes liés aux mouvements migratoires ;
- la persistance des problèmes d'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord avec pour conséquence, l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes constitués en majorité de femmes et d'enfants;
- la poursuite de l'effort d'arrimage au budget programme;
- la poursuite du déploiement des services du MINPROFF sur l'ensemble du territoire national ;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des services centraux que des services déconcentrés.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 573

DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS
DE L'ENFANT

Responsable du programme

KOUKREO
Directeur des Affaires Générales

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'est fixé pour objectif de contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie des familles. Comme indicateur, on observera ici le nombre de familles bénéficiaires de séances d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant.

OBJECTIF	contribuer au développement et au renforcement de la stabilité de la famille	
Indicateur	Intitulé:	proportion de familles stabilisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	85.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE Action 03: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	
DOTATIONS INITIALES	AE 988 920 000	CP 988 920 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	KOUKREO, Directeur des Affaires Générales	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 573 a été exécuté en 2017 dans un contexte général marqué par de nombreux facteurs qui fragilisent la cohésion et la stabilité des familles, entre autres : la persistance des pesanteurs socioculturelles discriminatoires, l'amplification de nouveaux types de familles, la persistance de la pauvreté au sein des familles, l'effritement des valeurs morales et socioculturelles, l'insuffisance de l'offre des services sociaux de base. Par ailleurs, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation politique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste Boko Haram a aggravé la vulnérabilité des populations, en particulier les familles déplacées. En outre, l'influence des réseaux sociaux et des médias réduit la communication au sein des familles et accentue les risques de conflits et de violences familiales et conjugales.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 987 603 680	CP 987 603 680
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 316 320	Ecart CP 1 316 320
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 779 289 455	CP 779 289 455
TAUX DE CONSOMMATION	80 %	80 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats escomptés ont été atteints grâce aux actions de mobilisation communautaire développées dans le cadre de la vaccination et de la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile. Plusieurs enfants perdus de vue ont été retrouvés et orientés dans les formations sanitaires pour recevoir leurs vaccins. En outre, la sensibilisation des familles et des communautés a contribué à l'amélioration de la fréquentation des formations sanitaires par les populations en vue de leur prise en charge.	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles; - la poursuite de l'appui et de l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions ; 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DE LA FAMILLE									
OBJECTIF	Prévenir les dysfonctionnements au sein des familles camerounaises								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de familles bénéficiaires des sessions d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2356.61%		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	26788.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	50000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1060476							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	301 120 000	301 120 000	211 479 832	211 479 832	210 129 577	210 129 577	99,36 %	99,36 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la perte des valeurs morales, la persistance des violences domestiques et conjugales, les conflits intergénérationnels, la persistance des unions libres.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale auprès de 19377 personnes ; - l'appui à la célébration collective de 5 141 mariages ; - l'octroi des aides et secours à 2 424 familles et personnes indigentes et nécessiteuses ; - la vulgarisation du Code pénal auprès de 1030976 personnes et familles ; - le traitement de 300 cas de conflits conjugaux et familiaux ; - l'organisation des cliniques socio juridiques à l'endroit de 215 veuves ; - l'organisation de causeries socio-éducatives sur les droits des veuves à l'intention de 2043 personnes. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies de vulgarisation à travers l'implication des médias.								
Perspectives 2018	<p>Il est envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de l'appui et de l'accompagnement des couples en vue de la régularisation des unions ; - la poursuite de l'assistance aux personnes et familles indigentes et nécessiteuses ; - la poursuite de la mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles » ; - la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ; - la vulgarisation du nouveau Code Pénal dans ses dispositions concernant la famille, la femme et l'enfant; <p>le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale</p>								

Action 03 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

OBJECTIF	Contribuer au renforcement de la protection des droits de l'enfant							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées au respect des droits de l'enfant				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 59.94%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		35623.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3565					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	687 800 000	687 800 000	761 123 853	761 123 853	725 695 871	725 695 871	95.35 %	95.35 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par les transformations sociales et les effets des réseaux sociaux qui dégradent la qualité des relations au sein de la famille. A cela s'ajoute l'appropriation insuffisante des instruments juridiques de protection des droits de l'enfant.</p> <p>En outre, la crise humanitaire dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et des exactions de la secte terroriste BokoHaram a exacerbé la violation des droits de l'enfant.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la vulgarisation des instruments juridiques relatifs à la protection des droits de l'enfant auprès de 1027830 personnes et familles; - la sensibilisation des familles et communautés sur les pratiques culturelles néfastes y compris les mariages d'enfant, soit 1027573 personnes et familles sensibilisées; - l'organisation des foras d'expression sur les mariages d'enfants à l'endroit des jeunes des régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ; - l'élaboration d'une étude sur les pratiques culturelles néfastes dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ; - le renforcement des capacités des intervenants en matière de protection de l'enfant ; <p>la présentation du rapport-pays de la mise en œuvre de la CDE.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats sont au-delà des prévisions, grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers et l'adoption des nouvelles stratégies de vulgarisation à travers l'implication des médias.</p>							

Perspectives 2018	<p>En 2018, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none">- la redynamisation de la plateforme de protection des enfants contre les violences et les pratiques culturelles néfastes, notamment le mariage d'enfants;- le renforcement des capacités des acteurs intervenant en matière de protection des droits de l'enfant, et l'appropriation des recommandations de la CDE;- l'élaboration du Plan d'actions multisectoriel de lutte contre le mariage d'enfants;- l'élaboration de la stratégie de communication en matière de lutte contre les pratiques culturelles néfastes y compris le mariage d'enfants;- l'élaboration des normes et standards des crèches et haltes garderies;- l'élaboration du plan d'actions de mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant;- le renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés en matière de lutte contre les violences faites aux jeunes filles;- le renforcement des capacités des jeunes en matière de lutte contre les pratiques culturelles néfastes et particulièrement le mariage d'enfants.
-------------------	---

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 574

APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Responsable du programme

MOUSSA AOUDOU

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

A travers ce programme, le Ministère s'est fixé pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles. L'indicateur à observer dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme est le taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF

OBJECTIF	renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	
Indicateur	Intitulé:	taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	88.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 195 354 000	CP 2 195 354 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUSSA AOUDOU,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 574 a été mis en œuvre dans un environnement influencé par:

- la faible dotation budgétaire du MINPROFF au regard de ses missions;
- la préparation pour la mise au point des outils de pilotage de la performance ;
- l'application du décret n°2012/079 du 09 mars 2012 fixant Régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et financières allouées au MINPROFF et la poursuite du déploiement territorial de ses services;
- le déficit d'espace de travail, tant au niveau des Services Centraux que des Services Déconcentrés ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel;
- le taux élevé de départs à la retraite.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme support du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles. Pour atteindre cet objectif, il a été retenu 11 indicateurs correspondant aux 11 actions suivantes:

- Coordination et suivi des activités des Services du MINPROFF ;

- Etudes stratégiques et planification au MINPROFF ;
- Gestion financière et budgétaire au MINPROFF ;
- Développement du Système d'Information statistique au MINPROFF ;
- Amélioration du cadre de travail au MINPROFF ;
- Développement des ressources humaines au MINPROFF ;
- Développement des TIC au MINPROFF ;
- Contrôle et audit interne au MINPROFF ;
- Conseil juridique au MINPROFF ;
- Communication et relations publiques au MINPROFF ;
- Gestion des ressources documentaires au MINPROFF.

Le taux moyen de réalisation de ces actions au terme de l'année 2017 est de 80,26 %. Cette performance est due à l'intensification de la coordination et de la supervision des services, à la systématisation de la planification et à une meilleure gestion des ressources humaines.

En outre, il faut évoquer l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats, de la Réforme budgétaire et l'intensification des actions de promotion de la bonne gouvernance.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80.26%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 925 558 203	CP 1 925 558 203
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 269 795 797	Ecart CP 269 795 797
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 881 558 203	CP 1 872 163 403
TAUX DE CONSOMMATION	97,71 %	97,23 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ces résultats ont été réalisés grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et la maîtrise des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ; - l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager. - la sécurisation du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux par la construction d'une clôture. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92.32 %		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	50.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	92.32%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 176 394 000	1 176 394 000	1 005 647 105	1 005 647 105	1 005 647 105	1 005 647 105	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'appropriation progressive du budget programme, la mise en place d'un système d'évaluation régulière de la feuille de route et la recherche de la performance								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue de 48 réunions hebdomadaires de coordination ; - le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route ; - le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions ; - les visites des services. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat de l'action a été possible grâce au renforcement de la coordination et à la gestion rationnelle des ressources affectées aux activités programmées								
Perspectives 2018	<p>En 2018 il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ; - l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager. 								

Action 02 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification, de programmation, et de budgétisation produits par an dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	49 520 000	49 520 000	42 687 901	42 687 901	42 687 901	42 687 901	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par l'entrée en vigueur du deuxième triennat consacrant la budgétisation par programme et l'insuffisance des ressources financières.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2016 ; - revue /actualisation des programmes ; - actualisation du CDMT 2018-2020; - élaboration du PPA ; <p>élaboration des documents techniques du programme 575.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont conformes aux prévisions, malgré la modicité des moyens et l'insuffisante appropriation des outils et du processus de planification en vigueur au Cameroun.							
Perspectives 2018	<p>Les activités ci-après sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du CDMT 2019-2021 ; - la revue et l'actualisation des contenus des programmes du MINPROFF; - l'élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats du MINPROFF 2017 ; - l'élaboration du PPA 2019. 							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents financiers et budgétaires produits par an et dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	518 440 000	518 440 000	441 628 073	441 628 073	434 228 073	426 898 073	98,32 %	96,67 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la poursuite de l'opérationnalisation du budget programme et le développement de l'application PROBMIS.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des engagements des dossiers financiers du MINPROFF; - la budgétisation des dépenses de l'année budgétaire 2018 du chapitre 43 (production du PTA) et le passage du MINPROFF pour la justification de cette budgétisation au MINFI, à l'Assemblée Nationale et au SENAT; - les virements des crédits à l'intérieur du chapitre 43; - la production du Rapport Annuel de Performance de l'année 2016 ; - l'évaluation de l'exécution du Budget du MINPROFF en collaboration avec le MINFI, le MINEPAT et le MINMAP ; <p>le suivi et l'évaluation de l'exécution du budget.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ces résultats ont été réalisés grâce à l'appui des experts du MINFI, MINMAP et du MINEPAT et la maîtrise des procédures du budget programme et de l'application PROBMIS.							
Perspectives 2018	<p>Il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des engagements des dépenses prévues dans le PTA 2018; - l'accompagnement des ordonnateurs ; <p>la production du RAP 2017.</p>							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Proportion de personnes disposant d'un poste de travail fixe							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bâtiments des services centraux et déconcentrés construits ou réhabilités et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		15.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	390 000 000	390 000 000	387 341 562	387 341 562	374 341 560	374 341 560	96.64 %	96.64 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La réalisation de cette action s'est effectuée dans un environnement national particulièrement contraignant où la mobilisation des ressources financières de l'Etat était difficile avec un resserrement des dépenses budgétaires comme impératif justifié par la baisse des cours du pétrole.</p> <p>Ceci s'est traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction du train de vie de l'Etat ; - la recherche d'une plus grande efficacité socioéconomique et le renforcement de la discipline budgétaire ; - la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ; - la poursuite des grands projets structurants avec pour objectif la diversification de l'économie ; - les conditions de travail peu adaptées et non propices à un meilleur rendement. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées dans cette action ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'achèvement des travaux de construction et l'équipement du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux ; - la réhabilitation et l'équipement du Secrétariat Général ; - la réhabilitation du bâtiment annexe des services centraux ; - la réhabilitation des DDPROFF du Mayo-Danay, du Nkam, de l'Océan et du Haut-Nyong ; - l'acquisition du matériel informatique au profit des services centraux et déconcentrés ; <p>l'acquisition de 5 véhicules berlines pour des responsables du MINPROFF.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats attendus ont été obtenus, grâce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au système de Suivi de l'exécution physico-financière et d'évaluation des performances mis en place par le MINEPAT, en ce qui concerne les projets inscrits au BIP du MINPROFF ; au système de Suivi/évaluation interne, permanent et constant de la Feuille de Route. 							
Perspectives 2018	<p>Le MINPROFF entend poursuivre l'amélioration du cadre de travail de son personnel par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation du Cabinet du MINPROFF ; - l'acquisition des ordinateurs pour les services centraux et déconcentrés ; - la réhabilitation et l'équipement des services centraux et déconcentrés (DRPROFF/Centre, DRPROFF/Nord-Ouest, DRPROFF/Sud, DDPROFF/Momo, DAPROFF/Dzeng) ; - l'acquisition de 02 véhicules(à savoir : un véhicule tout terrain pour les déplacements de Mme le Ministre et un autre pour les responsables des services centraux) ; - l'acquisition de cinq motos pour les services centraux et déconcentrés ; <p>----- λα σφ̄χρισατιον δυ β@τιμεντ ΣΣ/P+3 δ υσαγε δε βυρεαυξ παρ λα χονστρυχιον δ υνε χλ τυρε.</p>							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de missions d'inspection produits par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		6.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	61 000 000	61 000 000	48 253 562	48 253 562	48 253 562	48 253 562	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'appropriation approximative par le personnel des exigences de la Gestion Axée sur les Résultats - les difficultés liées au transfert de certaines compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation ; <p>l'insuffisance des ressources financières et humaines mises à disposition par rapport aux missions dévolues aux structures de terrain.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de 12 missions de contrôle interne et d'évaluation du fonctionnement et des performances des services au niveau central, dans les CPFF et délégations d'arrondissement du Département du Mfoundi et dans l'ensemble des services de la Région de l'Adamaoua ; - organisation d'un séminaire de renforcement de capacités des directeurs de l'administration centrale sur les modalités de l'audit interne et de l'audit des performances de services. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les missions de contrôle interne et de fonctionnement des services ont été organisées au niveau central, dans le Département du Mfoundi et dans la Région de l'Adamaoua, avec 12 rapports de mission produits, soit un taux de réalisation de 100%. Ce résultat a pu être atteint, en dépit de l'insuffisance des ressources humaines et financières, grâce à une bonne planification des activités.</p> <p>Le suivi de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) s'est fait uniquement dans les CPFF du Département du Mfoundi, faute de ressources budgétaires.</p>							
Perspectives 2018	<p>En 2018 il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrôle et l'évaluation du fonctionnement des services; - le renforcement des capacités des acteurs en matière d'évaluation des performances, du fonctionnement des services et de la lutte contre la corruption; - le suivi des projets à réaliser sur financement BIP. 							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 575

PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

Responsable du programme

ABESSOLO ASSEKO CALICE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme, de faire de la femme, un acteur clé de développement. L'objectif visé est de Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. L'indicateur défini dans le cadre de ce programme est le taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale	
Indicateur	Intitulé:	- taux de prévalence des violences faites aux femmes - taux de représentation des femmes dans les postes de prise de décision - nombre de femmes et filles formées
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	
	Année de référence:	
	Valeur Cible	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME
	Action 02:	INSTITUTIONALISATION DU GENRE
	Action 03:	AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
	Action 04:	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
	2 458 726 000	2 458 726 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSOLO ASSEKO CALICE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 575 a été exécuté dans un contexte marqué, au plan international, par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Au plan national, le contexte était marqué par :

- l'application du nouveau Code Pénal, qui comporte des dispositions spécifiques relatives à la promotion et à la protection des droits de la femme et à la prévention des violences et discriminations à son égard ;
- la crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord, du fait de la situation sociopolitique en République Centrafricaine et les exactions de BokoHaram entraînant le déplacement de nombreuses familles ;
- le lancement de la Campagne HeForShe ;
- la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- le lancement du Plan triennal spécial jeunes;

- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal ;
- la mise en œuvre des projets relatifs à l'autonomisation économique de la femme ;
- l'évaluation des stratégies et programmes pays de la FAO, du FIDA et du PAM.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Des progrès sensibles ont été réalisés en vue de l'atteinte de cet objectif.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	55.53%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 244 056 706	CP 2 244 056 706
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 214 669 294	Ecart CP 214 669 294
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 463 846 482	CP 463 846 482
TAUX DE CONSOMMATION	21 %	21 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats escomptés ont été atteints au-delà des prévisions, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme. En outre, le renforcement des capacités des fonctionnaires de police et des personnels judiciaires et des structures d'accueil des femmes victimes de VBG a contribué à l'amélioration de leur prise en charge, en particulier dans les zones d'urgence humanitaire.	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités politique des femmes ; - la construction des CPFF de Bourha, de Yaoundé 6 et de Bamenda ; - la formation des femmes et des filles au montage et à la gestion des AGR et selon l'Approche Par Compétence; 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FEMME								
OBJECTIF	Contribuer au respect des droits fondamentaux de la femme dans la société							
Indicateur	Intitulé:		Taux de prevalence des violences faites aux femmes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 57.14%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	482 165 000	482 165 000	334 653 905	334 653 905	334 860 050	334 860 050	100,1 %	100,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de l'action relative à la promotion et à la protection des droits de la femme s'est déroulée dans un contexte marqué par l'intensification de la réponse humanitaire pour la prise en charge holistique des VBG et des problèmes connexes dans le cadre de la lutte contre BokoHaram et la gestion du flux des réfugiés des pays voisins en crise humanitaire et politico-militaire et des déplacés internes, l'adoption du nouveau Code Pénal et du Plan d'Actions national de mise en œuvre des résolutions 1325 et connexes et l'actualisation des cadres opérationnels de protection des droits des femmes notamment, le manuel de formation politique des femmes, la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre et le plan d'actions national de lutte contre les mutilations génitales féminines.</p>							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'actualisation des standards opérationnels de lutte contre les VBG en contexte humanitaire dans l'Extrême-nord ; - l'élaboration des supports de sensibilisation sur les droits de la femme ; - la sensibilisation et le plaidoyer contre les violences faites aux femmes et aux filles, y compris en zones humanitaires. Dans ce cadre, 35434 familles et personnes ont été touchées; - la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes et du Code Pénal auprès de 27519 leaders communautaires; - l'élaboration et la présentation officielle du Plan d'action national de mise en œuvre des Résolutions 1325 et connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur <i>Femme - Paix et Sécurité</i>; - la production des Rapports-pays de mise en œuvre des conventions ratifiées par le Cameroun ; - l'actualisation du manuel de formation politique des femmes ; - le renforcement des capacités politiques des femmes ; - l'actualisation de la stratégie nationale VBG et le Plan d'action national de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines ; - l'organisation des cliniques socio-juridiques pour une assistance judiciaire de qualité et de proximité aux survivants des VBG ; - l'organisation de 10 sessions de café genre dans les dix régions en vue du renforcement de la participation des femmes à la vie politique ; - la poursuite de la réflexion sur la migration institutionnelle des centres d'accueil et des call-center - la formation des professionnels des médias sur les dispositions juridiques nationales et internationales en lien avec les droits humains associés au VIH ; - la formation des fonctionnaires de police et des magistrats à la prise en charge des VBG en contexte humanitaire ; - la mise en place des espaces de cohésion sociale des femmes en vue de l'accompagnement psychosocial et économique des femmes et des filles dans les camps de réfugiés.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les résultats escomptés ont été atteints au-delà des prévisions, grâce à la synergie d'actions avec divers partenaires et les organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme. En outre, le renforcement des capacités des fonctionnaires de police et des personnels judiciaires et des structures d'accueil des femmes victimes de VBG a contribué à l'amélioration de leur prise en charge, en particulier dans les zones d'urgence humanitaire.</p>

Perspectives 2018	<p>Les perspectives pour 2018 sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités politique des femmes ; - la vulgarisation du plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ; - la prise en charge des survivantes des Violences Basées sur le Genre; - la sensibilisation des leaders communautaires et des familles sur la lutte contre la traite et le trafic des femmes; - la poursuite du renforcement des capacités des personnels des centres d'accueil, des « call-centres », des fonctionnaires de police et des personnels judiciaires, dans la prise en charge des VBG en contexte humanitaire; - la poursuite de la vulgarisation du Code Pénal auprès des familles et des leaders communautaires, dans les aspects relatifs aux droits de nos cibles ; - la vulgarisation du plan d'action national de mise en œuvre des résolutions 1325 et connexes sur <i>femme, paix et sécurité</i>, auprès des familles, communautés et administrations; - la production des Rapports-pays de mise en œuvre des conventions et recommandations internationales; - la tenue des cliniques socio-juridiques et la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme; - la poursuite de la mise en œuvre du programme Accélération de la prévention des VBG et de la prise en charge holistique des survivantes dans les Régions les plus affectées du Cameroun; - la mise en place de centres d'accueil des femmes en détresse; - l'organisation de séances de sensibilisation de femmes et filles en âge de voter; - la lutte contre la traite, l'extrémisme violent et le trafic des femmes.
-------------------	---

Action 02 INSTITUTIONALISATION DU GENRE

OBJECTIF	Promouvoir la prise en compte du genre dans tous les secteurs de développement							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de secteurs sensibilisés en vue de la mise en œuvre de la politique nationale genre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 42.85%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 796 000	26 796 000	21 436 800	21 436 800	22 680 400	22 680 400	105,8 %	105,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de l'action relative à l'institutionnalisation du genre s'est déroulée dans un contexte marqué par les hautes directives du Chef de l'Etat, relatives à la prise en compte du genre dans les budgets des administrations et de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat 2017. On peut également relever la poursuite de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine et de la Politique Nationale Genre et la persistance des écarts entre les hommes et les femmes dans les différents secteurs de la vie nationale.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production et la vulgarisation de la troisième édition du <i>Palmarès genre des administrations publiques et parapubliques</i> ; - la mise en œuvre de la Campagne HeForShe, soit 115 000 hommes et garçons inscrits ; - la sensibilisation des administrations publiques et parapubliques pour la prise en compte du genre dans les programmes, projets et budgets ; - la formation des acteurs humanitaires sur l'intégration du genre dans la réponse humanitaire ; <p>la mise en place des clubs genre dans écoles et établissements d'enseignement secondaire des villes de Douala et Yaoundé.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats de la mise en œuvre de l'action sont satisfaisants, malgré la modicité des ressources budgétaires. Ceci est dû à la collaboration renforcée des secteurs, des Organisations de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Les activités planifiées concernaient, pour l'essentiel, la sensibilisation, le plaidoyer, la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des femmes. Les administrations ont apporté un concours significatif à ces activités servant, dans bien des cas, de relais opérationnels. La solidarité gouvernementale et l'implication accrue des Organisations de la Société Civile ont ainsi permis de toucher les cibles dans les établissements scolaires et universitaires, les regroupements associatifs et communautaires et les milieux de culte. Le renforcement des partenariats avec les acteurs sociaux et institutionnels s'est ainsi révélé comme une stratégie porteuse.</p>							

Perspectives 2018	<p>Les perspectives pour 2018 sont:</p> <ul style="list-style-type: none">- la production de la 4^{ème} édition du Palmarès Genre des administrations publiques et parapubliques ;- l'organisation des campagnes de sensibilisation pour l'atteinte de l'initiative 50-50;- l'opérationnalisation du Comité consultatif pour la promotion du genre;- le plaidoyer pour la mise en œuvre du Plan Multisectoriel de mise en œuvre de la PNG dans les administrations;- la poursuite de la Campagne HeForShe;- l'organisation des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation pour la promotion des ressources humaines féminines ;- le renforcement des capacités des responsables des administrations publiques sur l'approche genre; <p>la poursuite du plaidoyer pour la prise en compte du genre dans la réponse humanitaire.</p>
-------------------	--

Action 03 AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

OBJECTIF	Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de femmes et filles formées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92.16%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27650					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	827 428 000	827 428 000	765 629 001	765 629 001	745 822 664	745 822 664	97,41 %	97,41 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est réalisée dans un contexte marqué par la persistance de la pauvreté chez les femmes, particulièrement en zone rurale. On peut également relever la forte présence des femmes dans le secteur informel (91,9% selon ESSI 2) et leur faible accès à l'information, à la formation et au financement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la formation de 27650 filles et femmes au montage et à la gestion des Activités Génératrices de Revenus, en techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des produits agro-pastoraux; - la formation de 115 formateurs des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille et des parlementaires à la gestion de l'hygiène menstruelle ; - le suivi de la mise en œuvre du projet Genre et autonomisation économique de la femme le long du tronçon routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena ; - le suivi de l'insertion économique des jeunes filles formées dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille ; <p>l'appui à 275 groupes de femmes en matériel agropastoral; et l'octroi de subventions à 164 autres.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont satisfaisants. Cela a été possible grâce à l'utilisation efficiente des ressources de l'Etat et à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.							

Perspectives 2018	<p>Pour l'année 2018, il s'agira de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation des femmes et des filles au montage et à la gestion des AGR et selon l'Approche Par Compétence; - la poursuite des campagnes de sensibilisation sur le travail décent et les droits des travailleurs/travailleuses du secteur informel; - la mise en œuvre du Plan d'Action National de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (PANDEF) ; - la poursuite de la mise en œuvre du projet Genre et autonomisation économique de la femme le long du tronçon routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena ; - l'appui à la femme rurale; - la mise en œuvre du Programme d'Appui au Genre au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP); - la mise en place du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF); - la mise en œuvre du Projet Central AfricaBackbone (CAB); - la poursuite de la vulgarisation des technologies appropriées aux activités des femmes; - La mise en place des nouveaux curricula de formation dans les CPFF ; - Le suivi de l'insertion socio-professionnelle des femmes et des filles formées dans les CPFF.
-------------------	--

Action 04 RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE NATIONALE EN STRUCTURES D'ENCADREMENT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE								
OBJECTIF	Accroître le nombre d'UTS fonctionnelles							
Indicateur	Intitulé:		Nombre of fonctional UTS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 122 337 000	1 122 337 000	1 122 337 000	1 122 337 000	871 271 997	871 271 997	77,63 %	77,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par une forte demande en structures d'encadrement de la femme et de la famille. En outre, le besoin d'encadrement de proximité de ces cibles constitue une préoccupation pour le Gouvernement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées ont principalement été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction en cours des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Bamusso, Nguelebok, Olamze et Mbandjock; - l'équipement des CPFF de Koutaba, Kumbo, Pété, Dschang, Bafang, Nkongsamba, Monatélé, Mbangassina et de Mbé, ainsi que du Centre de Technologie Appliquée (CTA) de Maroua et de la Halte-garderie de Garoua; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif de construire quatre CPFF et d'en équiper huit, fixé en 2017 par le Gouvernement n'a pas été atteint du fait des difficultés liées aux procédures de passation des marchés, au problème de changement de site et à l'appropriation de la décentralisation.							
Perspectives 2018	<p>En 2018, il sera question de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des CPFF de Bourha, de Yaoundé 6 et de Bamenda ; - l'achèvement du CPFF de Mbanga ; - l'équipement des CPFF de Biwong Bulu, Muyuka, Ndobiang, Nguelebock, Bamusso, Mbandjock et Olamze ; - la réhabilitation des CPFF de Poli, Yaoundé 4 et Garoua ; <p>la sécurisation des CPFF de Bafia et de Limbé.</p>							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du secteur social, en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est fixé comme objectif stratégique : « **une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome, une famille stable et harmonieuse** ».

A cet effet, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée des trois programmes ci-après :

- Promotion de la femme et du genre ;
- Développement de la famille et protection des droits de l'enfant ;
- Appui institutionnel et Gouvernance.

L'appréciation de la performance globale du MINPROFF ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun de ces programmes.

Promotion de la femme et du genre

Le programme se propose de contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale. Les actions réalisées ont permis d'intensifier la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Par ailleurs, dans une démarche participative et multisectorielle, à travers le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation des communautés, des leaders d'opinion, des dépositaires de l'autorité traditionnelle, la sensibilisation contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Mutilations Génitales Féminines s'est poursuivie sur l'ensemble du territoire. En vue d'un meilleur positionnement des femmes dans les instances décisionnelles, la troisième édition du "Palmarès genre des administrations publiques" a été produite. De même, des actions spécifiques ont été menées afin d'accélérer l'autonomisation économique des femmes. Dans ce sens, la construction de certains CPFF a été engagée, des espaces de cohésion sociale des femmes ont vu le jour, permettant d'offrir des services d'écoute/counseling et d'autres formes d'appuis aux survivantes des VBG à Bertoua, Mokolo et Mora.

-

Développement de la famille et protection des droits de l'enfant

Le programme a pour objectif de contribuer au développement de la famille et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie familiales. Il est question de prévenir les dysfonctionnements au

sein des couples et des familles, d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté au sein des familles, de contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA et de créer une synergie d'actions des parties prenantes en matière de promotion et de protection de la famille et des droits de l'enfant.

Les actions réalisées ont permis d'assurer un meilleur encadrement des familles ainsi qu'une meilleure appropriation des droits de l'enfant par les communautés. En effet, la mise en œuvre du Programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale a contribué au renforcement des capacités des responsables du MINPROFF, à l'information, à la sensibilisation et à l'accompagnement des couples vivant en union libre en vue de la légalisation de leur union. Ainsi, le Ministère a apporté son appui à la régularisation de milliers d'unions et a octroyé des aides et secours aux familles nécessiteuses et personnes indigentes.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des intervenants sociaux et l'intensification des actions de mobilisation communautaire en faveur de la promotion des pratiques familiales essentielles ont permis d'apporter des réponses plus appropriées aux problèmes des familles.

En matière de protection des droits de l'enfant, les principaux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux ont été vulgarisés auprès des populations cibles. En outre, des actions de plaidoyer en faveur de l'abandon des mariages d'enfants ont été menées auprès des parlementaires, des autorités administratives, des leaders traditionnels et religieux dans les zones de forte prévalence, pour susciter une réponse nationale concertée visant une meilleure protection de l'enfant.

Appui institutionnel et Gouvernance

Ce programme a pour objectif de renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de promotion de la femme et de la famille. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur, le taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF.

Au terme de l'année 2017 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes du département ministériel, il se dégage un taux de réalisation de **84,20%**. Ce qui représente une performance remarquable permettant au MINPROFF, de se rapprocher de la cible projetée.

Cette performance a été atteinte grâce au renforcement des capacités et à l'accompagnement des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des programmes. Ce qui a favorisé une meilleure appropriation par ceux-ci des techniques de la Gestion Axée sur les Résultats et des outils de pilotage de la performance.

Il y a cependant lieu de relever l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières qui constitue une entrave à la réalisation optimale des objectifs visés.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La qualité du Rapport Annuel de Performance (RAP) est tributaire d'une bonne maturation des activités et tâches, d'une programmation pertinente et cohérente, d'une allocation adéquate des ressources et d'une mise en œuvre efficace.

Une bonne définition des indicateurs des programmes permet d'améliorer le suivi et l'évaluation des performances desdits programmes.

Aussi, l'absence de données statistiques ne facilite pas la détermination des valeurs de référence de certains indicateurs. D'où la nécessité de rendre opérationnel le Système d'Informations Statistiques du Ministère, à travers le renforcement de la collaboration avec les institutions de production des statistiques à l'instar de l'Institut National de la Statistique, afin de favoriser la collecte régulière des données, de permettre l'élaboration des indicateurs sexospécifiques compte tenu des exigences inhérentes à l'approche genre et de renseigner fidèlement les indicateurs retenus.

Par ailleurs, le budget programme étant une construction permanente, il est nécessaire que le pilotage stratégique et opérationnel des programmes du Ministère soit maîtrisé par tous les acteurs de la chaîne, aussi bien au niveau central que déconcentré.

Une coordination cohérente des programmes est gage de l'efficacité du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Le MINPROFF se propose, au cours de l'année 2018, de mener un certain nombre d'actions découlant des trois programmes mis en œuvre.

S'agissant de la promotion de la femme et du genre, l'emphase sera mise sur l'accroissement des garanties d'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme par :

- le renforcement des capacités politique des femmes ;
- la vulgarisation du plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les VBG ;
- la prise en charge des survivantes des Violences Basées sur le Genre;
- la sensibilisation des leaders communautaires et des familles sur la lutte contre la traite et le trafic des femmes;

- la poursuite du renforcement des capacités des personnels des centres d'accueil, des « call-centres », des fonctionnaires de police et des personnels judiciaires, dans la prise en charge des VBG en contexte humanitaire;
- la poursuite de la vulgarisation du Code Pénal auprès des familles et des leaders communautaires, dans les aspects relatifs aux droits de nos cibles ;
- la vulgarisation du plan d'action national de mise en œuvre des résolutions 1325 et connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur *femme, paix et sécurité*, auprès des familles, des communautés et des administrations;
- la production des Rapports-pays de mise en œuvre des conventions et recommandations internationales;
- la tenue des cliniques socio-juridiques et la vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme;
- la poursuite de la mise en œuvre du programme Accélération de la prévention des VBG et de la prise en charge holistique des survivantes dans les Régions les plus affectées du Cameroun;
- la mise en place de centres d'accueil des femmes en détresse;
- l'organisation de séances de sensibilisation des femmes et des filles en âge de voter;
- la lutte contre la traite, l'extrémisme violent et le trafic des femmes ;
- la production de la 4^{ème} édition du Palmarès Genre des administrations publiques et parapubliques ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation pour l'atteinte de l'initiative 50-50;
- l'opérationnalisation du Comité consultatif pour la promotion du genre;
- le plaidoyer pour la mise en œuvre du Plan Multisectoriel de mise en œuvre de la PNG dans les administrations;
- la poursuite de la Campagne HeForShe;
- l'organisation des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation pour la promotion des ressources humaines féminines ;

- le renforcement des capacités des responsables des administrations publiques sur l'approche genre;
- la poursuite du plaidoyer pour la prise en compte du genre dans la réponse humanitaire ;
- la formation des femmes et des filles au montage et à la gestion des AGR et selon l'Approche Par Compétence;
- la poursuite des campagnes de sensibilisation sur le travail décent et sur les droits des travailleurs du secteur informel;
- la mise en œuvre du Plan d'Action National de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (PANDEF) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet Genre et autonomisation économique de la femme le long du tronçon routier Batchenga-Ntui-Yoko-Lena.
- l'appui à la femme rurale;
- la mise en œuvre du Programme d'Appui au Genre au Changement Climatique et à l'Agriculture (GCCASP);
- la mise en place du Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (PAPEF);
- la mise en œuvre du Projet Central AfricaBackbone (CAB);
- la poursuite de la vulgarisation des technologies appropriées aux activités des femmes;
- la mise en place des nouveaux curricula de formation dans les CPFF ;
- le suivi de l'insertion socio-professionnelle des femmes et des filles formées dans les CPFF ;
- la construction des CPFF de Bourha, de Yaoundé 6 et de Bamenda ;
- l'achèvement du CPFF de Mbanga ;
- l'équipement des CPFF de BiwongBulu, Muyuka, Ndobiang, Nguelebock, Bamusso, Mbandjock et Olamze ;

- la réhabilitation des CPFF de Poli, Yaoundé 4 et Garoua ;
- la sécurisation des CPFF de Bafia et de Limbé.

En ce qui concerne le développement de la famille et la protection des droits de l'enfant, un accent particulier sera mis sur :

- la poursuite de l'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale ;
- la poursuite de l'appui aux célébrations collectives de mariages ;
- la poursuite de la mise en œuvre des activités du projet « Prévention des cas d'abus, de violences et d'abandon au niveau des communautés et des familles » ;
- la poursuite de l'assistance aux familles et personnes indigentes et nécessiteuses;
- le renforcement des capacités des intervenants sociaux et des responsables du MINPROFF en matière d'éducation à la vie familiale ;
- la prévention et la prise en charge des violences conjugales et domestiques ;
- le renforcement de la sensibilisation en faveur de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet MercyShips;
- la poursuite de la mise en œuvre des plans opérationnels MINPROFF du Programme National de Lutte contre la Malnutrition et du Programme National de lutte contre la Mortalité Maternelle , Néonatale et Infanto-Juvénile ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA Secteur Femmes-Famille, et du Plan opérationnel du MINPROFF de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile;
- la redynamisation de la plateforme de protection des enfants contre les violences et les pratiques culturelles néfastes, notamment le mariage d'enfants;
- le renforcement des capacités des acteurs intervenant en matière de protection des droits de l'enfant, et l'appropriation des recommandations de la CDE;

- l'élaboration du Plan d'actions multisectoriel de lutte contre le mariage d'enfants;
- l'élaboration de la stratégie de communication en matière de lutte contre les pratiques culturelles néfastes y compris le mariage d'enfants;
- l'élaboration des normes et standards des crèches et halte-garderie;
- l'élaboration du plan d'actions de mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant;
- le renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés en matière de lutte contre les violences faites aux jeunes filles;
- le renforcement des capacités des jeunes en matière de lutte contre les pratiques culturelles néfastes et particulièrement le mariage d'enfants.

Pour ce qui est du programme Appui institutionnel et Gouvernance, il s'agira de conduire les actions suivantes :

- l'organisation de la Conférence Annuelle des Responsables des Services Centraux, Déconcentrés et des Unités Techniques Spécialisées ;
- l'actualisation et l'édition du Manuel des Procédures Administratives et du Guide de l'Usager;
- le contrôle et l'évaluation du fonctionnement des services;
- le renforcement des capacités des acteurs en matière d'évaluation des performances, du fonctionnement des services et de la lutte contre la corruption;
- le suivi des projets à réaliser sur financement BIP ;
- la revue et l'actualisation des programmes;
- l'actualisation du CDMT 2019-2021 ;
- l'élaboration du PPA 2019 et du RAP 2017;
- l'actualisation du répertoire des organisations de développement actives, et de la base de données sur les compétences féminines;
- la production de l'annuaire statistique du MINPROFF;

- la mise en place d'une base de données (Dev Info) sur les indicateurs genre sensible ;
- la conduite d'une enquête de référence sur la prostitution au Cameroun;
- le développement d'un schéma directeur informatique et la sécurisation du Système d'Information du MINPROFF;
- la formation continue du personnel et la mise à jour des fichiers solde et personnels;
- la formation bilingue de personnel des Services Centraux ;
- la formation des responsables du ministère en matière de collecte des données statistiques ;
- l'opérationnalisation du nouveau système d'évaluation du personnel au rendement ;
- le suivi des engagements des dépenses prévues dans le PTA 2018 et l'accompagnement des ordonnateurs ;
- l'acquisition de 02 véhicules tout terrain (dont l'un pour les déplacements de Madame le Ministre et l'autre pour les responsables des services centraux) ;
- l'acquisition de 05 motos tout terrain pour les services centraux et déconcentrés ;
- la réhabilitation du Cabinet du MINPROFF ;
- la sécurisation du bâtiment SS/R+3 à usage de bureaux par la construction d'une clôture ;
- la réhabilitation et l'équipement des services centraux et déconcentrés (DRPROFF/Centre, DRPROFF/Nord, DRPROFF/Sud, DDPROFF/Momo, DAPROFF/Dzeng) ;
- l'acquisition des ordinateurs pour les services centraux et déconcentrés ;
- la mise à jour et l'animation permanente du site Web du MINPROFF ;
- la poursuite de la maintenance du parc informatique du MINPROFF ;
- la poursuite des activités de conseil juridique au MINPROFF ;
- l'intensification de la médiatisation des activités phares du MINPROFF ;

- la production d'un Press-book ;
- la production de quatre (04) numéros de « Femmes et Familles Magazine » ;
- la production de 26 émissions radio « Femme, Familles et Société » ;
- de la poursuite de l'amélioration de la gestion des ressources documentaires.